Division des personnels enseignants du second degré public, d'éducation et des psychologues de l'Éducation nationale

Arrêté du 15 juillet 2024 fixant la liste des conseillers principaux d'éducation hors classe de l'académie d'Aix-Marseille bénéficiant d'une promotion à la classe exceptionnelle

Le recteur de la région académique Provence – Alpes - Côte d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État

Vu le décret n°70-738 du 12/08/1970 modifié relatif au statut particulier des conseillers principaux d'éducation

Arrête:

Article 1 : Les conseillers principaux d'éducation hors classe dont les noms suivent, sont nommés au grade de la classe exceptionnelle à compter du 1e septembre 2024

HERNANDEZ FLORENCE ZARADZKI **LAURENCE PEAN OLIVIER LLACER MARIE PERGOLA SABRINA MORALES LAURENCE BAYLE XAVIER BARCELO THIERRY HERNANDEZ CATHERINE VINSON YANNICK**

ARNOLD MARIE-CHRISTINE

NOUHAUD MARYLINE

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille